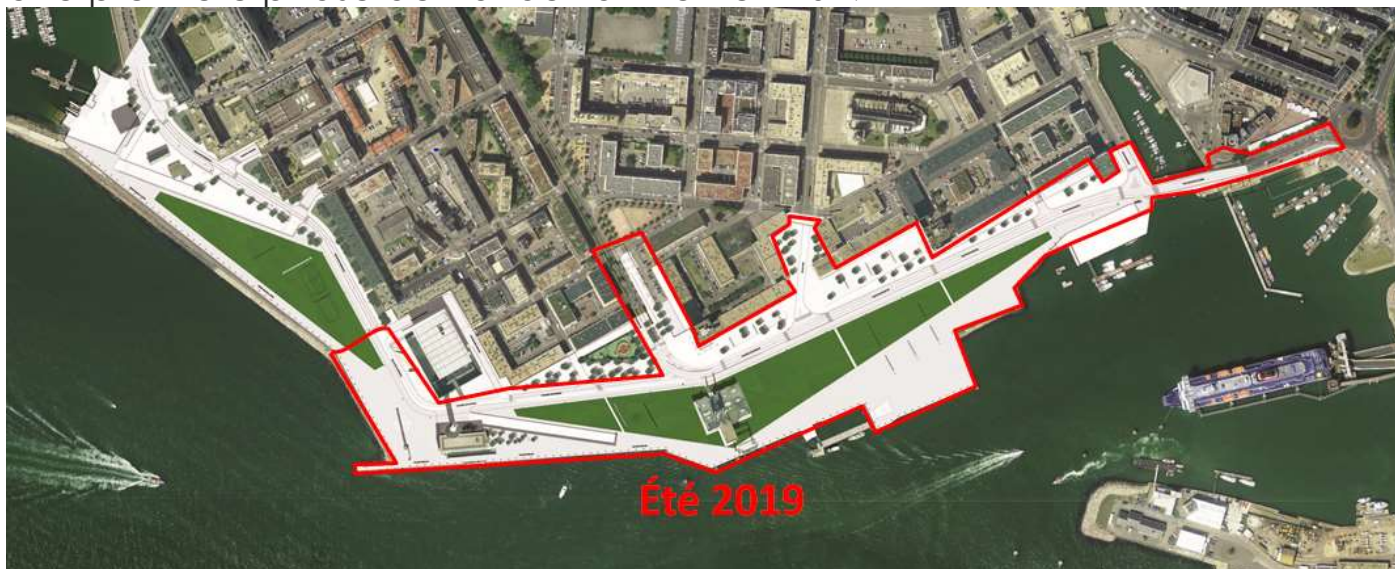


Projet du Grand Quai du Havre : Les travaux d'aménagement démarrent

En février 2016, la Ville du Havre présentait aux Havraises et Havrais les grandes lignes du projet de requalification du Grand Quai du Havre, axe linéaire qui s'étend sur 1,6 km du pont Paul Denis au Port de plaisance, Boulevard Clémenceau, au niveau de la rue de la Mailleraye. L'objectif : en faire un lieu de promenade, avec de vastes pelouses pour la détente où pourront être pratiquées des activités sportives et de loisirs en accès libre. A l'issue d'une concertation publique qui s'est déroulée de février à mai 2016, les habitants et usagers du site ont exprimé des demandes portant principalement sur les espaces verts et plantations et le stationnement, qui ont été prises en compte dans le projet.

Après les travaux de préparation des sites en 2016, réalisés afin d'accueillir plusieurs temps forts des célébrations des 500 ans du Havre, et alors que le programme *Un Été au Havre 2017* est terminé, les travaux d'aménagement commencent le 2 novembre.

Une première phase de travaux à l'horizon 2019



Les premières opérations, de novembre 2017 à janvier 2018 concerneront le Quai de Southampton, entre le Quai Notre-Dame à l'est et le Boulevard François 1^{er} à l'Ouest :

- la circulation Quai de Southampton sera maintenue en double-sens mais réduite sur une file pendant toute la durée du chantier,
- la circulation sur le Boulevard François 1^{er} sera réduite sur une file en direction de l'avenue Foch,
- l'accès au quai des pêcheurs au niveau du Quai Notre-Dame est maintenu,
- le parking situé boulevard François 1^{er} sera inaccessible,
- les terminus des lignes d'autobus 2 et 4 seront déplacés aux arrêts existants de la rue de Paris, sans déviation des itinéraires.

L'ensemble sera livré à l'horizon 2022.

Un site porteur pour le tourisme et le commerce

Ouvert sur la mer et le va-et-vient des navires, bordé d'une architecture remarquable inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité, l'ensemble concerné jouit d'un fort potentiel, jusqu'à présent inexploité. **Les vastes espaces en partie désaffectés accueilleront des jardins, des lieux de loisirs, des terrasses.** Les aménagements des terrasses visent à donner aux locaux commerciaux situés sur le quai une visibilité de nature à relancer la dynamique commerciale.

A quoi ressemblera le Grand Quai du Havre ?

L'opération envisagée consiste en la rénovation des espaces publics allant du port de plaisance au port de pêche, de la façade Perret aux bords de quai. Cela représente un **ensemble d'environ 12 ha et un linéaire de 1,6 km.**

Vue aérienne :



© Cabinet Michel Desvigne

Vues du site à l'issue de la requalification :



© Cabinet Michel Desvigne (visuel non contractuel)



© Cabinet Michel Desvigne (visuel non contractuel)

Trois entités structurent le projet :

1. Au sud et à l'ouest de la voie : pelouses et grande promenade piétonne offrant une très grande fluidité d'usage. Certains équipements seront encastrés afin de se fondre dans le paysage : parkings et des zones techniques pour la plaisance. La surface importante de pelouse et terre-plein à l'est de l'Espace Graillot a été définie comme un lieu pouvant accueillir un grand nombre de manifestations. Le matériau au sol favorisera le confort et la « glisse ». Le Musée Malraux, la Capitainerie du GPMH et l'Espace Graillot articulent l'enchaînement des tracés. La partie Est du Quai avant le pont Paul Denis, pourrait accueillir un ou plusieurs bâtiments à vocation culturelle.

2. D'est en ouest, le tracé des voies de circulation est globalement conservé et bordé de part et d'autre de deux bandes de stationnement longitudinal. Le quai de Southampton et la chaussée Kennedy sont réduits à trois voies de circulation. L'éclairage est installé sur des mâts aiguilles de 25 m de hauteur.

3. En bord de voie, socles et jardins

A l'est du boulevard François 1^{er} jusqu'au pont Paul Denis, les pieds d'immeubles servent l'activité urbaine, accueillent des terrasses et valorisent l'architecture Perret. A l'ouest du boulevard François 1^{er}, et à l'exception du parvis du MuMa conservé, les surfaces entre voies et bâtiments ont l'aspect de jardins. Il s'agit de concentrer des arbres de hauteur modéré côté ville et des pelouses/esplanades sans arbre côté port.

**Le budget d'opération global est estimé à ce jour à 33 M€ répartis sur sept années (2016-2022),
bénéficiant à ce jour de subventions à hauteur de 7,3 M€ :
GPMH (300 K €), EFPN (455 K€), Conseil Régional (5 M€) et Département de Seine-Maritime (1,5 M€)**